

**CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE L'UNIVERSITE D'AIX-MARSEILLE**

DÉLIBÉRATION n° 2015/01/27-02

Le **conseil d'administration**, en sa séance du 27 janvier 2015, sous la présidence d'Yvon BERLAND, Président,

Vu le Code de l'Éducation,

Vu les statuts d'Aix-Marseille Université,

Vu l'avis favorable de la Commission la Formation et de la Vie Universitaire en date du 15 janvier 2015 portant sur l'objet de la présente délibération,

DÉCIDE :

OBJET : Co-accréditation d'une licence professionnelle avec Montpellier-SupAgro

Le conseil d'administration approuve la demande de co-accréditation de la licence professionnelle Management de la Qualité en filière viti-vinicole avec Montpellier-SupAgro.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Membres en exercice : 28

Quorum : 14

Présents et représentés : 27

Fait à Marseille, le 28 janvier 2015


Yvon BERLAND
Président de l'Université d'Aix-Marseille

